

DU MÊME AUTEUR

- Des maçons opératifs aux francs-maçons spéculatifs. Les origines de l'Ordre maçonnique*, Paris, EDIMAF, 2001.
- Histoire de la franc-maçonnerie française*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2003 ; rééd. 2015 et 2020.
- Les Francs-maçons. De la légende à l'histoire*, Paris, Tallandier, 2003.
- Les Plus Belles Pages de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 2003.
- Les Mystères de Channel Row*, avec Alain Bauer, Paris, Lattès, 2006 ; « Masque poche », 2013.
- Les 100 mots de la franc-maçonnerie*, avec Alain Bauer, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2007 ; rééd. 2010 et 2017.
- L'Invention de la franc-maçonnerie. Des opératifs aux spéculatifs*, Paris, Véga, 2008 ; rééd. 2011.
- Le Convent du sang*, avec Alain Bauer, Paris, Lattès, 2009.
- Le Rite écossais rectifié*, avec Jean-Marc Pétillet, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2010.
- Les Promesses de l'aube. Contre la guerre des obédiences*, avec Alain Bauer, Michel Barat, Paris, Dervy, 2013.
- Franc-maçonnerie. Régularité et reconnaissance, histoire et postures*, Paris, Conform, 2015.
- Pour retrouver la parole. Le retour des frères*, avec Alain Bauer, Bruno Étienne, Michel Maffesoli, Paris, La Table ronde, 2006.
- Le Symbole perdu décodé. Dan Brown et la franc-maçonnerie*, avec Alain Bauer, Paris, Véga, 2009.
- Hiram et ses frères. Essai sur les origines du grade de Maître*, Paris, Véga, 2010.
- Les Rites maçonniques anglo-saxons*, avec Alain Bauer, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2011.
- Les Rites maçonniques égyptiens*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2012.
- Une histoire de la médecine légale et de l'identification criminelle*, avec Alain Bauer, Paris, PUF, 2015.
- Le Petit Dictionnaire des vrais et des faux frères. Les secrets des grands noms de la franc-maçonnerie*, avec Alain Bauer, Paris, Flammarion, 2015.
- La Franc-maçonnerie*, avec Alain Bauer, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2016.

(suite en page 379)

Roger Dachez

LES FRANCS-MAÇONS
en 100 questions

TALLANDIER

Collection « en 100 questions »
créée par François-Guillaume Lorrain

© Éditions Tallandier, 2021
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-4597-2

Avant-propos

Il existe en langue française deux grands types d'ouvrages traitant de la franc-maçonnerie.

En premier lieu, des livres qui concernent avant tout, voire exclusivement, les francs-maçons eux-mêmes, éclairant leurs symboles et leurs rituels, mais aussi l'histoire de leur confrérie, afin de les guider dans leur cheminement au sein même de la franc-maçonnerie.

Ces livres sont le plus souvent écrits par des francs-maçons qui accordent évidemment à l'institution maçonnique non seulement un grand intérêt mais surtout un grand respect. Si ces œuvres trouvent ainsi parfaitement leur place dans la vie interne de la franc-maçonnerie, leur faiblesse possible est de ne jamais sortir de son univers codé qu'ils ont naturellement tendance à essentialiser, à présenter comme un monde clos au double sens de ce terme : comme fermé sur lui-même – ce qu'il est d'ailleurs en partie –, mais aussi comme achevé, fini, dont toutes les parties se tiennent et dont rien n'est à reprendre. C'est évidemment un obstacle pour saisir la réalité intégrale de la franc-maçonnerie, toujours influencée, voire déterminée par le contexte culturel et l'environnement social et humain dans lesquels elle se déploie.

AVANT-PROPOS

Ensuite, il y a des livres écrits par des personnes étrangères à la franc-maçonnerie, des journalistes, des essayistes, des historiens. Leur approche peut être, selon les cas, neutre, plutôt favorable ou au contraire hostile. Les auteurs envisagent alors le phénomène maçonnique de l'extérieur, par nécessité, n'ayant pas vraiment accès à la vie interne de l'institution, si ce n'est par les récits plus ou moins objectifs et pertinents dont ils ont pu prendre connaissance, mais ils s'en font aussi une idée largement nourrie par leurs propres *a priori*, parfois inconscients, du reste. Paradoxalement, l'expérience montre que leur non-appartenance à la franc-maçonnerie ne garantit nullement, comme on pourrait s'y attendre, leur impartialité, bien sûr, mais pas davantage leur objectivité, car le sujet qu'ils traitent est une thématique parasitée, depuis trois siècles, par des légendes urbaines et des mythes historiographiques dont certains ont la vie dure. L'obstacle qui se dresse alors n'est pas moindre que le premier pour parvenir au même but car si l'existence de la franc-maçonnerie est repérable de l'extérieur, son dynamisme essentiel est du domaine de l'intériorité.

L'approche que j'ai tentée dans ce volume sur *Les Francs-maçons en 100 questions* est, en quelque sorte, intermédiaire : c'est celle qu'on pourrait qualifier d'*observation critique et participative*.

Franc-maçon depuis quarante ans, j'ai pu acquérir une connaissance assez approfondie de l'institution maçonnique, en France comme dans plusieurs pays étrangers. Non content de contribuer à la vie de la maçonnerie, je me suis beaucoup intéressé à ses sources traditionnelles, à son anthropologie et à son histoire. Mais j'ai aussi très tôt adopté une posture de « spectateur engagé », pour reprendre une formule célèbre, ne m'interdisant nullement d'adhérer à un engagement et à un monde

AVANT-PROPOS

tout en portant sur eux, à différents instants, un regard distancié et critique – au sens de l'analyse objective des fondements qu'ils possèdent, de la formulation des problématiques qu'ils soulèvent, de la déconstruction des structures qu'ils recèlent.

Il en ressort, en ce qui me concerne, un regard toujours aussi empathique mais suffisamment lucide et nuancé pour mériter, me semble-t-il, d'être partagé et offert comme un guide permettant de découvrir d'un œil neuf un univers toujours intrigant mais très souvent mal connu – de ceux qui lui sont étrangers comme parfois aussi de ceux qui y ont accès.

Sans naïveté ni complaisance, mais également sans désinvolture ni jugement hâtif, j'ai proposé, au fil des questions les plus attendues ou les plus surprenantes, des réponses informatives et pondérées, parfois tranchées par rapport à une certaine vulgate journalistique ou historiographique, mais toujours aussi documentées que possible, que ce soit à propos de l'histoire de la franc-maçonnerie, de ses sources intellectuelles, de ses structures, de ses pratiques internes, de ses relations avec la vie sociale.

Il en ressort, je l'espère, un portrait assez complet, tracé par touches successives au fil de questions souvent liées entre elles, un système de renvois proposant au lecteur de guider son parcours dans un réseau d'interrogations dont certaines s'éclairent mutuellement.

Portrait, je crois, original et sincère, et que je souhaite attrayant, d'un objet bien plus complexe qu'on ne le croit et qui n'a jamais cessé, depuis trois siècles, de susciter passions et fantasmes.

Je forme le vœu que le lecteur trouve le même plaisir à le découvrir que j'en ai eu à le composer.

HISTOIRE ET LÉGENDES

D'où vient la franc-maçonnerie ?

Nous ne savons guère comment s'organisaient les artisans et les hommes de corvée qui, par milliers, ont édifié les pyramides de l'Égypte ancienne – mais nombre d'entre eux étaient des esclaves. Il en va de même en Grèce : le nom de quelques architectes célèbres nous est bien parvenu, mais nous savons peu de chose de la vie quotidienne de ceux qui mettaient en œuvre leurs plans. À Rome, la situation est déjà un peu différente. Nous avons connaissance d'une première forme d'organisation, les *collegia fabrorum* : des « sodalités » professionnelles, c'est-à-dire des confréries, des fraternités qui réunissaient les membres d'un même métier et leur famille, lesquels s'assemblaient périodiquement pour prendre part à des banquets qui leur étaient réservés. Pour autant, il ne s'agissait que d'une forme primitive d'assurance mutuelle : une caisse commune permettait de secourir les confrères malades ou dans le besoin et, surtout une confrérie funéraire, garantissant à ses membres des obsèques dignes – préoccupation majeure à cette époque. Rien ne permet de dire qu'il s'y est passé autre chose. Toujours est-il que ces *collegia* sombrèrent et disparurent avec l'Empire romain.

HISTOIRE ET LÉGENDES

Le moment clé, pour la préhistoire de la franc-maçonnerie, est le tournant du premier au deuxième millénaire. Au cours de ce gigantesque mouvement de l'Europe entière, le roman puis le gothique vont multiplier leurs chefs-d'œuvre. Eu égard à la durée des travaux, à la faible espérance de vie dans ces temps anciens, aux risques multiples que couraient les hommes employés sur l'ouvrage, il est sans doute arrivé maintes fois qu'un ouvrier, arrivé encore jeune sur le chantier d'un monument dont il n'avait pas vu poser la première pierre, y meure sans en avoir vu l'achèvement. Il en découlait probablement une autre vision du monde et de la vie.

Les hommes du Moyen Âge étaient largement dépourvus de ce que nous nommons aujourd'hui la « conscience historique » – c'est-à-dire le sens de l'écoulement du temps, de la succession des civilisations et des ruptures culturelles qu'elles entraînent. À la fin de cette période, une miniature aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France nous en fournit un exemple particulièrement éclairant au regard des sources lointaines de la franc-maçonnerie. Il s'agit d'une illustration d'un manuscrit du xv^e siècle des *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe, illustré par Jean Fouquet, l'illustre peintre de Louis XI. Le temple de Jérusalem, encore inachevé, y est figuré à moitié revêtu d'or et présente l'aspect typique d'une cathédrale de l'époque du gothique flamboyant ! À nos yeux de modernes, l'anachronisme est criant ; pourtant, l'ouvrier analphabète, levant les yeux sur la cathédrale apparemment semblable en tous points à l'œuvre de Salomon qu'il contribuait à bâtir, vivait dans une perpétuelle légende.

Le Moyen Âge est aussi caractérisé par la présence permanente des symboles et des rituels dans la vie quotidienne. À cette époque, tous les grands actes de la vie sociale étaient

plus ou moins ritualisés et donnaient lieu à des cérémonies, publiques ou privées. Tant pour l'installation d'un échevin dans une ville libre, celle d'un évêque dans sa cathédrale, celle enfin du roi lors de son sacre – le rituel de tous les rituels ! –, à travers une pyramide de conditions sociales très diverses, c'était toujours par un protocole solennel et minutieusement réglé que s'accomplissaient ces moments privilégiés de la vie des individus et des institutions. Avec bien d'autres, dans son précieux ouvrage *Les Rites de passage* (1909), Arnold van Gennep, en puisant dans le riche fonds du folklore européen, du Moyen Âge à la fin du XIX^e siècle, a bien documenté la persistance de ces moments ritualisés qui consacraient, sacralisaient, les étapes essentielles de l'existence des hommes : la naissance, la puberté, le mariage, la mort. Il en allait de même dans les traditions corporatives des métiers. Les rites, largement étudiés depuis plus d'un siècle par l'anthropologie culturelle, sont en effet un invariant de la culture humaine, à travers le temps et l'espace, et ils s'appliquent à tous les aspects de vie humaine.

Dès le début du XV^e siècle, en Angleterre, nous disposons de textes à la fois légendaires et réglementaires en rapport avec le métier de maçon : ce sont *Les Anciens Devoirs* (*Old Charges*). Ils rapportent l'histoire de la maçonnerie – ou de la géométrie, qui lui est identifiée – comme s'étant perpétuée d'âge en âge jusqu'à nous, à travers une galerie de personnages tantôt mythiques – Adam, Noé, Nemrod –, tantôt historiques – Salomon, Euclide ou Charles Martel –, mais souvent traités en dépit de toute cohérence chronologique. Le but du narrateur était de « prouver » que ceux qui œuvraient de son temps en Grande-Bretagne étaient les héritiers directs et légitimes de ceux qui, des centaines d'années plus tôt, avaient bâti les

HISTOIRE ET LÉGENDES

grands édifices bibliques comme la tour de Babel et, bien sûr, le Temple de Salomon, bientôt érigé au rang de modèle indépassable de l'art de bâtir. Qui plus est, la demeure de Dieu... Lors d'une cérémonie simple dont les détails nous sont imparfaitement connus, on lisait cette histoire sacrée aux jeunes ouvriers, quand ils faisaient leur entrée sur le chantier, puis ils prêtaient serment sur la Bible – ou sur un document qui en renfermait un extrait – d'être fidèles aux *Devoirs* du métier dont il leur restait à acquérir tout le savoir et toute la compétence : en cela consistait leur initiation.

C'est dans cet univers, à la fois fraternel, technique et religieux que la franc-maçonnerie devait puiser ses références symboliques et morales ; c'est là qu'elle allait planter ses racines légendaires.

Y avait-il des francs-maçons au Moyen Âge ?

Le mot « franc-maçon » (de l'anglais *freemason*) a désigné successivement, au cours de l'histoire, des réalités humaines et sociales sensiblement différentes. Cette évolution sémantique est surtout documentée en Angleterre et c'est là, du reste, que la franc-maçonnerie telle que nous l'entendons est apparue.

Sur les chantiers du Moyen Âge, tous les ouvriers de la pierre ne possédaient pas les mêmes compétences et n'accomplissaient pas les mêmes opérations. En outre, certaines tâches étaient réalisées sur le chantier lui-même, tandis que d'autres trouvaient place dans la carrière d'où l'on extrayait la pierre et qui était elle-même plus ou moins distante du chantier.

Schématiquement, on distinguait deux sortes d'ouvriers maçons : les *rough masons* (*rough* = rugueux, grossier) et les *freemasons* (*free* = libre). Les premiers étaient les moins qualifiés et, travaillant le plus souvent à la carrière, ils œuvraient sur une pierre de qualité inférieure (*rough stone*) qui servait par exemple à procurer les moellons permettant le blocage d'un mur entre deux parements. Ces pierres n'avaient pas un bel aspect et elles n'étaient que grossièrement taillées avant de partir vers le chantier. Les *freemasons*, en revanche, ordinaire-

ment présents sur le chantier, travaillaient une pierre calcaire fine, de qualité supérieure, que l'on nommait *freestone* – littéralement « pierre libre ». Au XIII^e siècle, on trouve la dénomination de « mestre maçon de franche pere », correspondant au mot anglais *freemason*, une simple contraction de l'expression *freestone mason*. En d'autres termes, ce n'est pas le maçon qui était « libre », en l'occurrence, mais la pierre qu'il taillait. Mais « libre » de quoi ? Libre d'être finement ouvragée, sculptée, par des artisans spécialement formés, plus expérimentés et plus talentueux. Des ouvriers qui appartenaient eux aussi à une catégorie supérieure. Au reste, dans les loges¹ des chantiers, ils n'avaient pas de statut spécial : ces loges rassemblaient tous les maçons du chantier, quelle que fût leur compétence – elles n'étaient pas réservées aux *freemasons*.

Mais on observe qu'au fil du temps, singulièrement après le xv^e siècle et plus encore au xvi^e siècle qui vit disparaître, du fait de la Réforme anglicane, la plupart des grands chantiers ecclésiastiques subsistant sur une longue durée, le terme *freemasons* va finir par désigner d'une façon plus générale tous les maçons de métier, souvent établis à leur compte dans les villes et les villages, dépendants ou non d'une guilde ou corporation municipale – car il n'en existait pas partout. D'ailleurs, par une singulière et fortuite proximité lexicale, les artisans qui recevaient justement d'une corporation le droit de s'installer dans une ville en tant qu'indépendants se voyaient qualifiés de « libres artisans » – *free masons* quand ils étaient du métier de la pierre – car ils jouissaient désormais de la liberté d'exercer leur art comme ils le souhaitaient. La liberté en question n'était plus ici celle de la pierre, mais bien celle du

1. Voir la question 43, « Qu'est-ce qu'une loge maçonnique ? », p. 170.

HISTOIRE ET LÉGENDES

statut social qui était le leur – même si cette liberté était très encadrée par les règlements du métier.

Pour autant, ces « francs-maçons » n'appartenaient pas à la franc-maçonnerie telle que nous la connaissons de nos jours car, à cette époque, elle n'existait tout simplement pas. Il faudra attendre le xvii^e siècle pour qu'apparaisse une troisième et ultime variété de *free masons* : c'est d'eux que dérivera en définitive la franc-maçonnerie à proprement parler².

2. Voir la question 3, « Quelle différence y a-t-il entre la franc-maçonnerie “opérative” et la franc-maçonnerie “spéculative” ? », p. 20.

3

Quelle différence y a-t-il entre la franc-maçonnerie « opérative » et la franc-maçonnerie « spéculative » ?

La maçonnerie opérative (du latin *operare* = œuvrer, travailler) désigne la maçonnerie de métier, celle qui employait – et emploie encore – des artisans de la pierre pour effectuer les différentes tâches du bâtiment. Sur les chantiers médiévaux, modèle idéal auquel se réfère la franc-maçonnerie pour l'origine de ses symboles et de ses usages, on trouvait des ouvriers de différentes qualifications et de différents niveaux d'expertise (par exemple, en Angleterre, les *rough masons* et les *freemasons*)¹.

Par « maçonnerie spéculative », en revanche (du latin *speculare* = spéculer au sens intellectuel, réfléchir sur quelque chose), on désigne le regroupement de personnes étrangères au métier de maçon, sans lien professionnel avec lui, mais qui se livrent à un travail intellectuel et moral en le situant dans un cadre symbolique et rituel supposé avoir été directement

1. Voir la question 2, « Y avait-il des francs-maçons au Moyen Âge ? », p. 17.

hérité des coutumes des maçons opératifs des temps anciens. Cette maçonnerie philosophique semble apparaître dans la documentation au cours du XVII^e siècle, en Grande-Bretagne, où l'on trouve alors de rares exemples de loges répondant à cette définition. Au début du XVIII^e siècle, le mouvement s'amplifie et, dans le premier quart du siècle, des loges « non opératives » se sont multipliées. Quelques-unes d'entre elles fonderont, entre 1717 et 1721, à Londres, la première Grande Loge² : c'est du modèle établi par elle que dérive toute la franc-maçonnerie moderne, mais l'expression *speculative masonry* n'apparaît elle-même qu'en 1757.

Sur le plan historique, un débat non encore conclu de façon consensuelle parmi les spécialistes du sujet concerne les circonstances du passage de la maçonnerie opérative médiévale à la maçonnerie spéculative. Pour la théorie classique, dite « de la transition », la seconde a procédé de la première par transformation graduelle, insensible, progressive, sans rupture ni discontinuité. Elle repose sur le constat, attesté par les documents, que des maçons « acceptés » (*accepted masons* en Angleterre, *gentlemen masons* en Écosse), des personnes étrangères au métier, auraient été admis à titre honorifique dans les loges, au moins dès le début du XVII^e siècle, en tant que bienfaiteurs, ou « patrons », apportant notamment une contribution financière aux œuvres de solidarité de la confrérie ouvrière. Ces membres étaient ainsi qualifiés de « francs-maçons » sans en avoir les obligations professionnelles. Au fil du temps, les loges opératives venant à se raréfier et les maçons opératifs trou-

2. Voir la question 7, « Quand la première Grande Loge fut-elle créée ? », p. 37.

vant moins d'ouvrage, notamment en Angleterre après la Réforme anglicane qui avait mis fin aux grands chantiers ecclésiastiques, les maçons acceptés seraient devenus proportionnellement plus nombreux dans les loges. Au terme du processus, sur un peu plus d'un siècle, ils se seraient finalement substitués aux maçons opératifs, tout en conservant leurs usages symboliques et rituels pour les appliquer à de nouveaux objets, purement intellectuels : la « transition spéculative » était accomplie.

Ce schéma, sans doute trop simple, a été fortement remis en cause au cours des cinquante dernières années. En fait, en Écosse, les *gentlemen masons* connus dans le courant du xvii^e siècle ne remettaient généralement plus jamais les pieds dans la loge qui les avaient reçus à titre honorifique : ils n'ont donc jamais pu « envahir » ces loges. La création de la Grande Loge d'Écosse, en 1736, par des maçons d'Écosse dont plusieurs avaient été reçus à Londres et appartenaient au meilleur rang de la société, a été une véritable prise de contrôle d'une organisation mourante par un courant entièrement nouveau, à l'image de celui qui se dessinait alors en Angleterre, depuis le début des années 1720. En Angleterre, en revanche, les loges « non opératives » signalées au xvii^e siècle semblent des créations *ex nihilo*, sans précession évidente par une loge opérative – ces dernières avaient totalement disparu en Angleterre depuis la fin du xv^e siècle. Difficile, dans ces conditions, d'imaginer une « transition ». Dans son célèbre livre *L'Invention de la tradition* (1983), l'historien Eric Hobsbawm a bien documenté ce processus en ce qui concerne les traditions supposées « immémoriales », mais en réalité beaucoup plus récentes, de la monarchie anglaise ou

des clans écossais. La franc-maçonnerie aurait donc suivi un schéma comparable.

Le second point d'attention concerne l'alternative historique purement binaire entre maçonnerie opérative et maçonnerie spéculative. En particulier, au XVII^e siècle, les « maçons acceptés » anglais et les « gentilshommes maçons » écossais ne se livraient certainement pas en loge à des « spéculations ». L'activité principale de ces loges semble bien avoir été de permettre à leurs membres de partager une amitié sans barrière sociale et de leur assurer un soutien mutuel, en un temps où les secours publics aux malades et aux accidentés du travail n'existaient pas. Pour autant, il ne s'agissait pas de « maçons spéculatifs » au sens propre du terme. Il est donc préférable de parler ici de « maçonnerie non opérative ».

La maçonnerie spéculative est une création probablement plus tardive. Elle a résulté de l'évolution sociologique du recrutement des loges. Dès le milieu du XVI^e siècle, toujours en Angleterre, on verra y entrer des érudits que passionnaient les choses anciennes, les légendes et le folklore – on les appelle les *antiquarians*, un mot qui ne veut pas dire simplement « antiquaire » –, et notamment de nombreux membres issus de la Royal Society. En France, à partir de 1725, la maçonnerie, fondée par des aristocrates, verra bientôt affluer la bonne bourgeoisie éduquée. C'est alors seulement qu'un corpus proprement philosophique va être élaboré au sein de la franc-maçonnerie. Il reste que, symboliquement cette fois, fonder une réflexion sur la géométrie, et surtout sur l'architecture, semble assez naturel. À toutes les époques de l'histoire, les grandes civilisations ont projeté dans leur architecture les valeurs intellectuelles et morales qui dominaient leur société et leur temps – comme la théocratie pharaonique dans les

HISTOIRE ET LÉGENDES

pyramides, la foi médiévale dans les cathédrales, l'absolutisme royal dans le château de Versailles, etc. L'architecture est donc souvent un livre ouvert sur l'âme des peuples, même si d'autres métiers peuvent se prêter à une telle évocation symbolique, comme l'art des jardins.

La franc-maçonnerie est-elle issue du compagnonnage ?

Tout le monde connaît la réputation de ces ouvriers et de ces artisans d'élite, appartenant de nos jours à de nombreux métiers dont beaucoup n'ont plus aucun rapport avec l'art de bâtir, au demeurant – comme la cuisine et la prothèse dentaire ! –, cette aristocratie du « travail bien fait », formée à la rude école de l'apprentissage, respectant des traditions « immémoriales » et préservant aussi des rituels et des symboles. Beaucoup d'entre nous ont vu des images ou même assisté aux défilés des « Compagnons du tour de France », cannes à la main, bannières au vent, arborant leurs « couleurs », c'est-à-dire des écharpes, des rubans, des cocardes propres à leur métier ou à leur organisation compagnonnique particulière.

Comme le gros des troupes des compagnons a été fourni par les tailleurs de pierre et les charpentiers, le rapprochement avec les francs-maçons, leur légende opérative, leurs rites secrets et leurs décors est rapidement fait. La cause est donc entendue : les Compagnons du devoir sont les ancêtres des francs-maçons.

Pourtant, rien n'est plus faux.

HISTOIRE ET LÉGENDES

Le compagnonnage est né vers la fin du xv^e siècle en France, d'un conflit larvé entre les compagnons – c'est-à-dire les ouvriers ayant achevé leur formation – et les maîtres, un mot qui désignait alors le statut social des employeurs, eux-mêmes d'anciens ouvriers sortis du rang puis établis à leur compte. Les structures qui contrôlaient alors l'exercice des métiers étaient les corporations – des syndicats patronaux, si l'on peut risquer cette comparaison avec la vie professionnelle moderne. Elles réglementaient non seulement les conditions d'apprentissage et d'emploi des compagnons par leurs maîtres, mais surtout délivraient à ceux qui le souhaitaient le droit de s'installer à leur tour – ou le leur refusaient !

Beaucoup de compagnons, barrés dans leurs espoirs, ne trouvant plus leur place dans des corporations devenues des cénacles héréditaires de patrons privilégiés, éprouvèrent alors le besoin de constituer leur propre communauté, à la fois pour enseigner les plus jeunes et se défendre contre les « singes » – les « patrons » dans l'argot compagnonnique.

Mais alors, comment expliquer l'étrange ressemblance de leurs coutumes et de certains de leurs rites ? La raison se trouve dans l'histoire culturelle de l'Europe à cette époque : tous les métiers, toutes les communautés, confréries de village, universités ou institutions des villes et des provinces, de la magistrature et de l'État avaient leurs coutumes et leurs usages rituels et symboliques, leurs cérémonies, leurs serments et leurs décors. Le compagnonnage n'a pas fait exception.

Les relations entre les compagnons et les francs-maçons sont d'ailleurs passées par des phases historiques très contrastées. À la fin du xviii^e siècle, le compagnonnage était une tradition pratiquement mourante à laquelle la Révolution, avec la loi Le Chapelier (1791), supprimant l'organisation

corporative des métiers, aurait pu donner le coup de grâce. À cette même époque, la franc-maçonnerie était au contraire au sommet de sa gloire en France et, dans un de ses règlements, en 1786, elle précisait : « Jamais on n'admettra [comme candidat dans une loge] les ouvriers dénommés Compagnons des arts et des métiers. »

À la même époque, cependant, les documents compagnonniques qui nous sont parvenus montrent curieusement leur enrichissement graphique en symboles purement et simplement empruntés à la franc-maçonnerie, et même l'apparition d'un grade de « maître » jusque-là absent – et pour cause ! – des usages compagnonniques. Ce « mimétisme maçonnique » du compagnonnage va aller en s'accroissant dans les décennies suivantes. À la fin du XIX^e siècle, une maçonnerie française devenue très politique et située très à gauche tendra enfin la main à ses « compagnons de combat » : le point culminant de ce rapprochement sera la manifestation conjointe des compagnons et de certains francs-maçons, le 29 avril 1870, pendant la Commune¹. À partir de cette époque, nombre de francs-maçons français admettront, sans examiner plus avant, que les compagnons étaient leurs prédécesseurs – une véritable réécriture, presque une inversion de l'histoire !

En 1940, en vertu d'une loi promulguée au milieu du mois d'août, la franc-maçonnerie fut abolie, les loges fermées, et une certaine persécution des francs-maçons s'installa en France². Au cours de l'automne de la même année, un Compagnon du devoir, Jean Bernard, traversa la France pour rencontrer le

1. Voir la question 21, « Les francs-maçons ont-ils soutenu la Commune de Paris ? », p. 85.

2. Voir la question 29, « Quel fut le sort des francs-maçons français sous l'Occupation ? », p. 114.

HISTOIRE ET LÉGENDES

maréchal Pétain et lui demander de s'appuyer sur le compagnonnage pour régénérer la « France du travail ». En accordant la charte du Compagnonnage en 1941, Vichy voulait bien montrer que l'État français distinguait soigneusement le compagnonnage de la franc-maçonnerie.

Depuis la Libération, le compagnonnage français est organisé autour de trois grandes fédérations : l'Union compagnonnique, l'Association ouvrière et la Fédération compagnonnique. Certains milieux compagnonniques demeurent assez hostiles, ou fortement réservés à l'égard des francs-maçons qu'ils accusent notamment – et absolument à tort – de leur avoir dérobé leurs symboles et leurs traditions. Mais d'autres cercles compagnonniques cultivent au contraire cette proximité des formes, et des bi-appartenances ne sont pas rares.

Les francs-maçons, de leur côté, estiment généralement beaucoup les traditions compagnonniques – même s'ils se font parfois des illusions sur leur ancienneté réelle. Il n'existe toutefois aucune relation officielle entre les deux institutions.

Les francs-maçons sont-ils les héritiers des Templiers ?

Toute une littérature de second rayon, certains thrillers à succès et quelques séries télévisées pittoresques en ont convaincu plus d'un : la franc-maçonnerie est l'héritière des mystérieux Templiers dont l'ordre n'aurait en fait jamais complètement disparu. Il doit pourtant être clair que tout cela relève de la fiction pseudo-ésotérique et ne possède absolument aucun fondement historique.

En premier lieu, l'historiographie moderne a fait justice de toutes les légendes relatives à une survivance occulte de l'ordre, abattu sous les coups conjugués du pape Clément V et du roi de France Philippe le Bel, en 1312 (voir notamment Alain Demurger, *Les Templiers*, 1985-2005). Une grande partie de ses biens – y compris les chevaliers eux-mêmes – fut dévolue à son concurrent de toujours, l'ordre de Malte, et dans certains pays, les Templiers déchus furent versés dans un ordre national créé pour la circonstance, comme l'ordre du Christ au Portugal. Tout le reste relève de la mauvaise littérature et de l'histoire fantaisiste.